



Commune de
St-Sulpice

CONSEIL COMMUNAL

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
sont convoqués en séance le
Mercredi 21 février 2024 à 19h30
au Complexe communal du Léman

St-Sulpice, le 7 février 2024

ORDRE DU JOUR

0. Présentation des Transports publics Lausannois (TL) et de leurs développements
1. Assermentation
2. Appel
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 21 février 2024
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023
5. Communications du Bureau et de la Municipalité
6. Nomination d'un scrutateur
7. Présentation de la revitalisation des rives du lac par la DGE
8. Dépôt et vote sur le Préavis n°01/2024 : « Demande d'un crédit de CHF 813'550, remboursé à 95%, pour revitaliser les rives de Dorigny »
Rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis n°01/2024
Discussion et décision
9. Dépôt du préavis n°02/2024 : « Demande d'un crédit de CHF 263'000 pour l'étude et le suivi des travaux visant à réaménager les quais de bus de la ligne TL 31 et à remplacer les abribus existants »
10. Dépôt du préavis n°03/2024 : « Modification du plan fixant la limite des constructions au chemin du Pâqueret »
11. Bilan de mi-législature 2021-2026
12. Communications des délégués aux conseils intercommunaux
13. Propositions individuelles et divers

Le Président :



Cyril Golaz

